

Une étude rendue publique plus tôt cette semaine par l'État de New York indique que 26 % cent des lacs des Adirondacks sont considérés comme présentant un degré dangereux d'acidité et que 25 % des lacs des Adirondacks ne renferment pas de poissons.

Mais on constate ces effets ailleurs également.

Certaines recherches récentes indiquent que des portions de plus de 4 850 cours d'eau s'étendant sur plus de 8 530 milles dans des parties des États du Sud-Est et de la côte centrale de l'Atlantique ont été acidifiées et que 25 643 autres sont sensibles à l'acidification.

Lorsque, dans le passé, nos deux pays ont été confrontés à des problèmes, ils ont pris conscience du défi et ont réagi en créant la Commission mixte internationale, en adoptant l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs.

Il y a à peine plus d'un an, le président Reagan, prenant la parole devant notre Parlement, a déclaré :

"Le premier ministre et moi-même avons convenu d'examiner la proposition du premier ministre en faveur d'un accord bilatéral sur les pluies acides, en nous appuyant sur la tradition d'accords de lutte contre la pollution des eaux qui nous sont communes".

Nous avons pris au sérieux l'offre du Président et nous avons préparé un tel accord, un accord qui, à notre avis, permettra d'agir efficacement à l'égard de ce problème. Nous considérons qu'il mérite une réaction sérieuse et crédible.

Plus encore, il l'exige.

Notre expérience des voies fluviales nous a montré qu'on ne peut en nettoyer une partie et faire fi de la pollution dans une autre.

Une réduction des émissions dans l'Illinois ne sera pas efficace si celles-ci restent au même niveau en Ontario. Une réduction en Ontario ne donnera pas les résultats escomptés s'il n'y en a pas une également en Ohio. Et ainsi de suite.

L'ampleur du problème, le caractère d'urgence absolue de l'intervention qui s'impose, les ressources qu'il nous faut affecter à cette action... voilà autant de facteurs qui